

ÉDITO

Comme tous les ans, à cette époque, la Coccinelle est le point de passage où nous vous donnons des informations sur nos actions en cours et sur nos projets.

Au niveau de notre budget l'inflation, qui est repartie fortement en 2022 et qui continue en 2023, nous oblige à être prudents, attentifs, vigilants mais néanmoins volontaires.

Le tableau et commentaires ci-contre vous expliquent 2022.

Pour 2023, nous serons mesurés dans nos dépenses car, malgré cette inflation, nous avons décidé de ne pas augmenter le taux des impôts fonciers.

Cette décision fait suite à l'augmentation conséquente des bases fiscales d'imposition actée par la loi de finance 2023 (niveau national).

Vous trouverez sur les pages suivantes le détail de nos prévisions de dépenses d'investissement.

Il faut y rajouter une dépense importante pour sécuriser l'accès au stade : coté grille l'accès sera fermé aux véhicules par l'apport de blocs de béton « Lego » et coté parking un portique sécurisé sera installé.

Je voudrais terminer cet Édito par trois infos espérées :

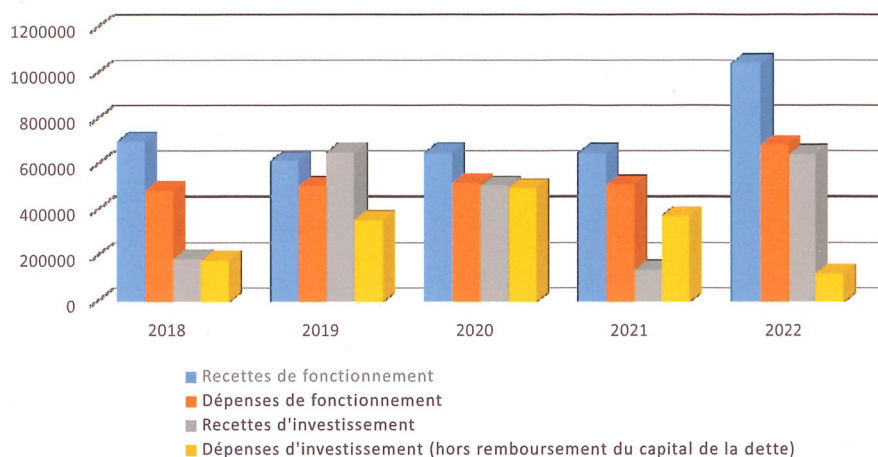
1. Nous avons pu enfin reprendre nos rencontres festives : fête du village, vœux du Maire, goûter des aînés.
2. Depuis janvier quasiment toutes les maisons du village son reliées ou peuvent être reliées à la fibre.
3. En janvier et février nous vous avons sollicités pour le recensement et nous sommes heureux de vous informer que la population du village continue d'augmenter. En effet nous sommes entre 900 et 950 habitants (l'INSEE nous donnera les chiffres exacts à la fin de l'année).

Restons optimistes, notre village avance et va continuer d'avancer.

Le Maire
Pierre BRÉGÈGÈRE

BUDGET : Résultats 2022

BUDGET COMMUNAL



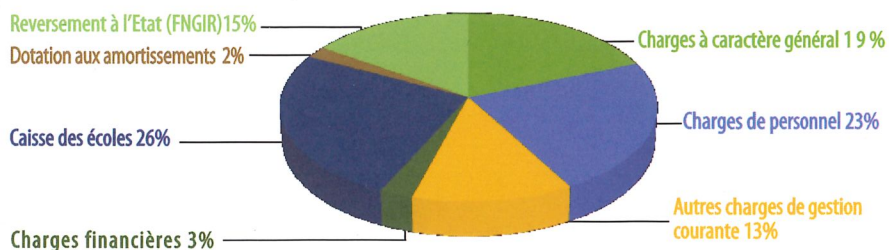
Dépenses et Recettes de fonctionnement

> Les recettes de fonctionnement augmentent notamment suite à la vente par la municipalité de plusieurs terrains.

Dépenses d'investissement

> Elles diminuent temporairement après la fin de la construction du nouvel atelier municipal en 2021.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



> Les charges à caractère général sont globalement stables : 103 236 €

> Les charges de personnel augmentent suite au recrutement de deux contrats aidés (de 20h/semaine chacun) : 125 768 €

> Les autres charges de gestion courante (dont versements aux associations de la commune, au CCAS, versements aux syndicats intercommunaux) : 68 875 €

> Les charges financières sont les intérêts des emprunts en cours : 14 244 €

> Le reversement à l'État du FNGIR (fonds de garantie individuelle des ressources) est stable et lié à la disparition de la taxe professionnelle : 84 442 €

> La dotation aux amortissements : 11 242 €

> La caisse des écoles bénéficie, comme tous les ans, d'un versement important traduisant la volonté municipale historique de faire de l'accompagnement des enfants une de ses priorités : 140 000 €

SITE INTERNET

Il permet de communiquer directement avec la mairie. Des suggestions, des questions, des besoins d'informations, n'hésitez pas à utiliser la rubrique «Nous contacter» en bas de la page d'accueil du site.

Nous invitons ceux qui ne l'ont pas encore fait à visiter le site rénové et à explorer ses rubriques.

A.P.E

LE VENDREDI 16 JUIN
A partir de 18h30

L'Association des Parents d'Élèves de **SERRES-MORLAÀS** organise

Rendez-vous sur la place de la mairie pour une soirée :
APÉRO, BARBECUE, MUSIQUE

Nous installerons sous les arbres, décorés de guirlandes lumineuses, de belles tables pour une soirée conviviale.

Paiement sur place, en espèce ou CB

Réservation souhaitée :

christophe.villain@gmail.com ou 06.77.97.79.07

A.M.A.P.

SOYEZ CONSOM'ACTEURS !

Venez rejoindre L'A.M.A.P. (association pour le maintien d'une agriculture paysanne) gérée par les **AMAPIENS**. Des producteurs locaux vous proposent les produits suivants :

LÉGUMES - POULET - ŒUFS - YAOURT - FROMAGES - FRAISES - PAIN - BLÉ - PÂTES

Distribution hebdomadaire :

Les mercredis, à la grange NAUDE de 19h à 19h30.

Contacts :

Françoise BAUDET : 07 82 96 01 84 Monique BIZOUARN : 06 75 93 14 67

Dominique CLEDES : 06 70 02 20 56

NOUVELLE SOCIÉTÉ

Une nouvelle société vient de se créer sur notre village. IT'S MY DAY vous proposera de personnaliser vos événements privés (anniversaires, baptêmes, mariages, etc...)

Sarah Bourrouilhou
Décoratrice d'événements privés

@ itsmyday
06 29 21 13 04
sb.itsmyday@gmail.com

ÉCOLE - CLAE

Enfin une année scolaire sans surprise, les projets pédagogiques ont pu être menés à bien ou sont en train d'aboutir.

- Le projet «Créalbum» a été l'occasion pour la classe de Maternelle de rencontrer et de collaborer avec l'école de Saint-Jammes et une classe de Morlaàs pour écrire un album qui raconte l'histoire d'un super-héros.

La classe des plus grands (CE2-CM1-CM2) a pu profiter d'un séjour au ski dans la station de la Pierre Saint Martin. Les élèves étaient logés à Arette courant du mois de Mars. De très beaux souvenirs pour les enfants ! Ce projet a été financé par les familles et par une participation de l'APE (Association des Parents d'Élèves).

Après avoir partagé la «galette des rois» le 16 janvier, une deuxième rencontre intergénérationnelle a permis aux écoliers et aux résidents de Coustalet-Bidou d'échanger autour d'une chasse aux œufs de Pâques accompagnée d'un goûter.

Les 3 classes ont réalisé deux expositions sur le thème de l'Afrique qui ont été présentées à l'occasion de «soirée familles» aux mois de décembre et avril. Ce travail va aussi se concrétiser le jour de la fête de l'école (prévue le samedi 1^{er} juillet) par un spectacle de chants et de danses africaines inspiré du «Roi Lion».

Les effectifs :

Selon les informations dont nous disposons à ce jour, **71 élèves** sont attendus à la rentrée de septembre 2023 ; l'école devrait donc maintenir **ses effectifs au-dessus de 70 élèves**.

Cantine et l'accueil au CLAE :

Depuis le mois de mars, notre prestataire de la cantine a été contraint de relever sensiblement ses tarifs.

C'est pourquoi, à partir du mois de mai, le **prix du repas** facturé aux familles (3,49€) passera à **3.95€** (tarif facturé par le prestataire).

Les tarifs du périscolaire (accueils du matin, du midi et du soir) restent inchangés.

ACS

L'ACS renoue cette année avec une ancienne tradition :

*****LA FÊTE DE L'ACS le dimanche 11 juin*****

Une occasion de se rencontrer, de découvrir de nouvelles activités et de s'amuser, pour les grands et les petits, dans le cadre d'ateliers proposés par les sections artistiques et sportives de L'ACS.

Le programme de la journée sera diffusé très bientôt sur le site internet de la Mairie et sur des affiches dans le village.

Ouvrez l'œil et venez nombreux !

L'ACS 2022-2023 c'est 230 adhérents et 9 sections.

Alors si vous aussi, vous avez envie de chanter, danser, développer les talents de dessinateurs de vos enfants, dribbler, pointer ou tirer, vous détendre, vous tonifier...! Dans le village, dans une ambiance décontractée, avec des coachs et animateurs professionnels...

Que vous soyez débutants ou confirmés : **Invitez-vous à l'une de nos séances hebdomadaires.**

• **Inscription possible en cours d'année ou pour septembre selon les sections**

• **Retrouvez toutes les infos sur les créneaux et les contacts sur :**
<https://www.serres-morlaas.fr/vivre-ensemble/associations/>

A très bientôt !
L'équipe de L'ACS.

Sécurité Routière : Voirie

Rappel : Vitesse limitée dans le village !! Pour le bien de tous !

Les travaux de voiries pour cette année seront répartis en fonction des endroits les plus critiques et en faisant aussi de la remise en état partielle afin de couvrir plus de surface.

La **rue Corisande**, le **Clos de Serres** ainsi que la **rue de l'église** seront repris dans leur ensemble par une réfection de surface afin d'améliorer leur état.

Une partie du **chemin Lahitau** sera refait en enrobé en continuité du **chemin Bascou**.

Le **chemin de Touya** ainsi que l'impasse au **chemin Bascou** seront reprofilés et goudronnés.

Alors que les dernières constructions du **Lotissement Arrougé** progressent, nous avons prévu de terminer les 2 impasses, qui n'ont pas encore été goudronnées, dans la mesure où l'état d'achèvement des différentes constructions le permettra.

Travaux, Bâtiments communaux

L'entrée de l'église verra la mise en place d'une pierre de seuil qui complétera la porte refaite l'an dernier.

Les gouttières et les descentes d'eau de l'église ont besoin de quelques réparations, certaines sont percées au détriment des murs de façades, nous avons prévu les travaux de remise en état.

Le monument **funéraire Bidau** situé dans l'ancien cimetière se dégrade et principalement sa toiture, ce qui endommage le reste du monument, cette année nous avons budgété la réfection de la toiture qui sera refaite à l'identique.

Une explication et un petit rappel historique, cette famille avait légué à la commune en 1902 le terrain où se situe aujourd'hui la résidence inter générationnelle, chemin du Coustalet. Ce legs était lié à l'entretien du monument et c'est pourquoi nous nous devons de le maintenir en bon état.

En matière d'éclairage, après avoir installé un abri bus **chemin Marque Dehens**, nous prévoyons d'y poser un point d'éclairage autonome ainsi qu'un banc à l'intérieur.

Dépôts sauvages

Ils sont de plus en plus fréquents, nous avons déposé plusieurs plaintes cette année sans avoir à ce jour pu retrouver les auteurs.

Afin de réprimer ces incivilités nous allons installer des panneaux et une vidéo surveillance aux endroits ciblés.

Urbanisme

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal est en cours d'élaboration avec l'ensemble des communes, nous vous rappelons qu'un dossier est disponible en mairie pour accueillir vos commentaires et remarques éventuels.

CCAS

Les comptes 2022 et le budget prévisionnel 2023 ont été approuvés à l'unanimité.

Le goûter animé par « La clé des chants » et le panier offert ont ravi nos anciens.

Notre CCAS devrait devenir à terme une commission sociale de notre municipalité pour simplifier les aspects administratifs sans en modifier les prestations (cf. Une directive nationale pour les Communes de moins de 1500 habitants)

> Nous avons de plus en plus de plaintes pour des chiens errants qui se promènent dans le village et sont plus ou moins agressifs.



Merci aux propriétaires de bien vouloir faire le nécessaire pour éviter cette insécurité auprès des habitants.

> L'accès du cours de tennis est réservé seulement aux joueurs de tennis.

Les trottinettes, vélos, patins à roulettes, ballons, etc... sont interdits (revêtement fragile).

> La municipalité ne vous interdit pas d'entretenir les trottoirs et fossés bordant votre propriété.



RAPPEL

Un particulier peut-il tondre ou bricoler quand il veut ?



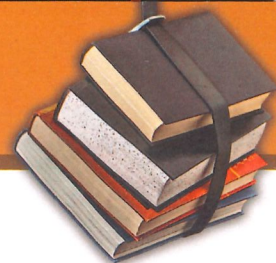
En réalité, l'article 103-2 du Règlement Sanitaire Départemental prévoit que « les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, en particulier ceux avec tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques... ne peuvent être effectués qu'après avoir pris toutes les mesures utiles pour préserver le repos et la tranquillité du voisinage. Si malgré ces mesures, tout risque ne peut être écarté, ces travaux ne pourront être exécutés que :

- Les jours ouvrables du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30 ;
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h ;
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.



**NE BRÛLONS PLUS
NOS DÉCHETS VERTS
à L'AIR LIBRE !**





MARIAGES/PACS

L'année 2022 a été riche en événements heureux.

Nous avons eu le plaisir de célébrer, depuis la parution de la dernière Coccinelle les mariages suivants :

- > Le 18 juin 2022 M^{me} Élodie Marx
M Alain Zaldua
- > Le 27 juin 2022 M^{me} Edmary Ramirez Perez
M Christophe Villain
- > Le 16 juillet 2022 M^{me} Gaëlle Legube
M Sébastien Coco
- > Le 30 juillet 2022 M Maxime Gervoson
M Nicolas Sambussy
- > Le 03 août 2022 M^{me} Sarah Soulard
M Clément Bidet
- > Le 19 novembre 2022 M^{me} Flora Broquet
M Mathieu Leprêtre
- > Le 22 novembre 2022 M^{me} Magali Sarthou
M Jean Bergos
- > Le 16 décembre 2022 M^{me} Axelle Couet-Lannes
M Alexis Lacabarats
- > Le 21 décembre 2022 M^{me} Askim Funda Kizilirmak
M Arnaud Mijaoui
- > Le 22 avril 2023 M^{me} Katia Vignal
M Olivier Ducuing

Félicitations à tous ces nouveaux couples !



NAISSANCES

En 2022 / 2023 nous avons eu la joie d'accueillir de nouveaux Serres-Morlanaïses et Serres-Morlanaïses :

- > Agatha REVEL
Née le 07 juin 2022
- > Mathéo LEPRÊTRE
Né le 22 février 2023
- > Shayna MARTINEZ
Née le 12 mars 2023

Félicitations aux parents et bienvenue aux enfants !



PETIT RAPPEL DES HORAIRES D'OUVERTURE

Une équipe de bénévoles est à votre disposition :

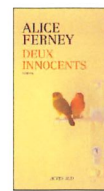
- ★ Les lundis de 16h30 à 18h30
- ★ Les vendredis de 16h30 à 19h
(Fermeture pendant les vacances scolaires).

Pour tout lecteur adulte, la cotisation annuelle par famille est de 10€, gratuité pour les enfants.

QUELQUES DERNIÈRES ACQUISITIONS :

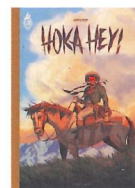
LES ROMANS

- ★ « Crépuscule » de Philippe CLAUDEL
- ★ « Le silence et la colère » de Pierre LEMAÎTRE, T2 après
- ★ « Le grand monde »
- ★ « Deux innocents » d'Alice Ferney
- ★ « Le nageur de Bizerte » de Didier Decoin



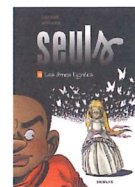
LES BD ADULTE

- ★ « La bibliomule de Cordoue » de LUPANO & CHEMINEAU
- ★ « Hoka Hey ! » de NEYEF, sélection officielle Angoulême 2023



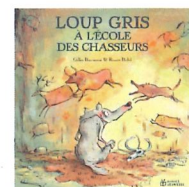
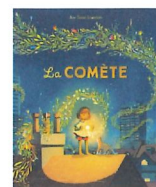
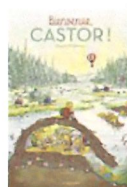
LES BD JEUNESSE

- ★ « Voyage de malade » de Joséphine MARK
- ★ Et pour les fidèles de la série « Seuls » les tomes 12 & 13



ALBUMS JEUNESSE

- ★ « Oh ! Un monstre ! » de Valérie WEISHAR GIULIANI
- ★ « Bienvenue, Castor ! » de Magnus WEIGHTMAN
- ★ « La Comète » de Joe TODD-STANTON
- ★ « Loup gris à l'école des chasseurs » de GILLES BIZOUERNE



LES BÉNÉVOLES

- Mme BREGEGERE Jocelyne
- Mme CARRERE Laurie
- Mme BAUDET Françoise
- Mme BARTHIER Anne-Marie

Bibliothèque de Serres-Morlaàs, rue de l'Église
06 86 23 08 21

bibliotheque.serres.morlaas@gmail.com